



The memory of the French Forces in Berlin at the Musée de l'Armée (Paris): from collection to exhibition

Carine Lachèvre, Christophe Pommier

► To cite this version:

Carine Lachèvre, Christophe Pommier. The memory of the French Forces in Berlin at the Musée de l'Armée (Paris): from collection to exhibition. The Allied Withdrawal from Berlin. Conditions – Process – Consequences, AlliiertenMuseum; Université de Lorraine (CEGIL-Metz); Museum Berlin-Karlshorst; SIRICE (UMR 8138); Center for Military and Social Sciences of the Bundeswehr (ZMSBw); Berlin Wall Foundation, Jul 2024, Berlin, Allemagne. <hal-04689930>

HAL Id: hal-04689930

<https://hal.science/hal-04689930v1>

Submitted on 12 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

La mémoire des Forces françaises à Berlin au musée de l'Armée (Paris) : de la collecte à l'exposition

Carine Lachèvre et Christophe Pommier

Après le 8 mai 1945, par accord entre les Alliés, la ville de Berlin est divisée en quatre secteurs. L'Union soviétique, le Royaume-Uni, les États-Unis et la France s'en répartissent le contrôle et s'autorisent l'installation de troupes armées. Le contrôle du secteur nord de la ville, composé des districts de Reinickendorf et de Wedding, est attribué à la France. Le premier contingent français arrive à Berlin le 3 juillet 1945. À partir de 1947, des troupes de la 1^{re} Armée française stationnent à Berlin, leur siège étant situé dans l'actuelle caserne Julius-Leber, alors nommée Quartier Napoléon, à Wedding¹.

À compter du 10 août 1949, à la suite de la création et de la reconnaissance de la République fédérale d'Allemagne (RFA), les « troupes d'occupation en Allemagne » prennent le nom de « forces françaises en Allemagne ». Jusqu'en 1994, date de la fin de la présence française à Berlin, les deux principales unités militaires françaises présentes à Berlin sont le 11^e régiment de chasseurs et le 46^e régiment d'infanterie. À cela s'ajoute, entre autres, la mission militaire française de liaison, chargée d'assurer la communication entre les états-majors français et soviétique en Allemagne. En réalité, cette mission militaire de liaison effectue principalement des missions de reconnaissance et de renseignement sur les activités et les matériels du Groupement des forces armées soviétiques en Allemagne et de la *Nationale Volksarmee* (l'armée populaire nationale de la République démocratique allemande), au profit des forces armées françaises, mais également des armées britannique et américaine. Elle assure également un soutien aux ressortissants français en République démocratique allemande (RDA). Ces forces françaises à Berlin constituent les homologues françaises de la *Berlin Brigade* américaine et de la *Berlin Infantry Brigade* britannique².

Le 17 septembre 1990, à Munich, lors du 56^e sommet franco-allemand – le premier depuis la chute du mur de Berlin, le président de la République française François Mitterrand annonce le retrait progressif des 46 000 militaires composant les forces françaises en Allemagne³. Le 2 octobre suivant, le commandement allié de Berlin cesse son activité, le statut quadripartite de la ville étant supprimé. Les troupes encore présentes à Berlin sont alors renommées « forces françaises stationnées à Berlin » (FFSB), jusqu'à leur dissolution le 8 septembre 1994.

Cette dissolution est annoncée au cours de l'été 1993. Musée d'histoire militaire sous tutelle du ministère de la Défense – aujourd'hui ministère des Armées – le musée de l'Armée est, de par ses relations organiques, informé de cette dissolution. C'est ainsi qu'à la fin de

¹ Sur la présence française à Berlin, voir Christian Brumter, *Les Français à Berlin, 1945-1994*, Paris, Riveneuve éditions / Ministère de la Défense, 2015, et Collectif, *Berlin : des Français au service de la liberté, 1945-1994*, Paris, Sirpa Terre, 2004.

² Patrick Manificat, *Propousk ! : Missions militaires derrière le rideau de fer (1947-1989)*, Panazol, Lavauzelle, 2008, p. 26-37.

³ Voir <<https://www.elysee.fr/francois-mitterrand/1990/09/17/allocution-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-lors-du-56eme-sommet-franco-allemand-munich-le-17-septembre-1990>> (consulté le 21.08.2024).

l'année 1993, s'organise une mission de collecte sur le terrain d'objets et de documents par une équipe de conservateurs du musée afin que soit conservée une trace matérielle, patrimoniale, de l'histoire des forces françaises à Berlin, dans l'objectif de posséder des objets et des œuvres en vue de futures expositions, qu'elles soient permanentes ou temporaires.

Cette contribution se propose de revenir sur cette volonté assumée, de la part du musée militaire national français, de garder la mémoire de cet épisode particulier. Nous reviendrons dans un premier temps sur l'organisation de cette mission et, surtout, le résultat de la collecte, avant de nous intéresser à la valorisation de ce fonds. Enfin, nous évoquerons la place de la présence militaire française en Allemagne, plus particulièrement à Berlin, dans le futur projet d'extension du musée de l'Armée consacré à la guerre froide.

I. La mission de collecte du musée de l'Armée à Berlin

Au cours de l'été 1993, le commandement des FFSB apprend sa dissolution, ainsi que celle des unités le composant, les régiments n'étant pas redéployés en France. À l'automne, vraisemblablement une fois les actions primordiales en termes de logistique et d'administratif réalisées, ce commandement sollicite l'appui de la délégation au patrimoine de l'armée de Terre⁴ et du musée de l'Armée⁵ afin de procéder à la récupération et à la sauvegarde des objets constituant les salles d'honneur régimentaires du 46^e régiment d'infanterie et du 11^e régiment de chasseurs, ainsi que ceux présents dans les espaces de réception de l'état-major. Une demande similaire est envoyée au Service historique de l'Armée de Terre (actuel Service historique de la Défense) pour ce qui concerne les archives des unités ; une autre est effectuée auprès de l'Établissement cinématographique et photographique des armées (actuel Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense - ECPAD) pour ce qui concerne les photos et les vidéos conservées : « Les corps et services des forces françaises stationnées à Berlin possèdent des archives (audiovisuelles ou écrites) et des objets qui sont la mémoire de la présence militaire française à Berlin et qu'il convient de conserver afin de préserver le souvenir de celle-ci⁶. »

Sollicitée donc, la direction du musée de l'Armée fait part de son intérêt et envoie deux agents afin de procéder à une collecte en bonne et due forme : du 5 au 10 décembre 1993, le commandant Gérard-Jean Chaduc, conservateur du département XIX^e siècle, et Mme Anne Pavard, documentaliste, sont envoyés en mission à Berlin afin d'étudier les objets

⁴ Créée en 1993, la délégation au patrimoine de l'armée de terre (DELPAT) est une entité militaire relevant directement de l'État-major de l'armée de Terre française. Elle est chargée d'assurer la gestion du patrimoine historique et culturel de l'armée de Terre, en contribuant à sa conservation, à sa valorisation et à son rayonnement.

⁵ Fondé en 1905 par la fusion de deux musées préexistants (le musée d'Artillerie et le musée historique de l'Armée) dans l'hôtel national des Invalides, à Paris, le musée de l'Armée relève du Secrétariat général pour l'administration du ministère des Armées. Il conserve l'une des collections d'histoire militaire les plus riches au monde, soit près de 500 000 pièces (uniformes, armes, armures, dessins, peintures, photographies, etc.), de l'âge du bronze au XXI^e siècle. Le musée assure également la conservation et la gestion du Dôme des Invalides, abritant le tombeau de Napoléon I^{er}.

⁶ Paris, musée de l'Armée [désormais MA], bulletin d'entrée (BE) n° 2001.80, Commandement des Forces françaises stationnées à Berlin, Note de service n° 2716/CFFSB/EM/B3 du 31.05.1994, p. 1.

composants les salles d'honneur et voir, par ailleurs, quels éléments intéressants pourraient être collectés pour le musée⁷.

L'étude des salles d'honneur donne peu de résultats. Le musée récupère deux pièces autrefois mises en dépôts et, plus intéressant concernant les armées de la guerre froide, une tenue de sous-officier du 46^e régiment d'infanterie⁸.

C'est essentiellement auprès de l'état-major des FFSB que les agents du musée collectent des pièces intéressantes permettant de conserver la mémoire de cette présence à Berlin. Ainsi, de manière symbolique, les douze insignes des unités ayant stationné à Berlin entrent en collection⁹. Surtout, le musée peut acquérir différentes pièces d'uniformes – vareuses, pantalons, couvre-chefs, accessoires, etc. – permettant de constituer six mannequins d'unités de la République démocratique allemande et quatre mannequins de l'armée soviétique. Parmi les uniformes de la *Nationale Volksarmee*, des tenues camouflées¹⁰ et un uniforme de parade des troupes de frontières¹¹. À cela, il faut ajouter un uniforme de sergent du régiment de la garde Felix Dzerzhinsky de la Stasi¹². Pour l'armée soviétique, les effets collectés permettent de constituer des uniformes de combat ou de parade de troupes aéroportées, d'infanterie, d'infanterie motorisée ou de blindés¹³. Parmi les autres objets conservés à l'état-major des FFSB, les agents du musée ont collecté des équipements très divers – téléphones, radios, jerricans, lampes, etc. – ainsi que des cartes routières, des plans de villes et des photos documentaires. Vingt-trois panneaux de signalisation sont également récupérés¹⁴.

Au final, ce sont 261 objets qui sont sélectionnés pour entrer dans les collections muséales françaises, sans compter près d'une centaine de pièces documentaires. De manière officielle, ces objets entrent en collection le 21 juin 1994¹⁵. Dans le courant du mois de juillet 1994, le transfert des objets entre Berlin et Paris est effectué par convoi militaire¹⁶.

Les objets qui ne sont pas sélectionnés par les agents du musée ne sont pas pour autant détruits. Certaines pièces relatives aux chasseurs sont affectées au musée des Blindés à Saumur, d'autres concernant les moyens de communication sont affectées au musée des Transmissions de Cesson-Sévigné, tandis que quelques véhicules (une moto, une jeep et deux camions) sont affectés au musée du Train, situé à l'époque à Tours, aujourd'hui à Bourges¹⁷. De même, certaines unités militaires récupèrent des objets pour leur salle d'honneur, tels le 41^e régiment d'infanterie, la direction centrale du Génie ou encore le 54^e escadron électronique tactique¹⁸. Le chef d'état-major indique également que des objets

⁷ MA, BE n° 2001.80, courrier du directeur du musée de l'Armée au général délégué au patrimoine de l'armée de Terre, 22.12.1993.

⁸ MA, registre d'inventaire, tome 21, n° 2001.80.185 à 2001.81.215.

⁹ *Ibidem*, n° 2001.80.249 à 2001.81.260.

¹⁰ *Ibid.*, n° 2001.80.10 à 2001.80.16, 2001.80.21 à 2001.80.41, 2001.80.63 à 2001.80.75, 2001.80.84 à 2001.80.87, 2001.80.92 et 2001.80.93.

¹¹ *Ibid.*, n° 2001.80.17 à 2001.80.20 et 2001.80.88 à 2001.80.91.

¹² *Ibid.*, n° 2001.80.245 à 2001.81.248.

¹³ *Ibid.*, n° 2001.80.95 à 2001.80.150.

¹⁴ *Ibid.*, n° 2001.80.163 à 2001.80.184 et 2001.80.261.

¹⁵ *Ibid.*, n° 2001.80.1 à 2001.80.261.

¹⁶ MA, BE n° 2001.80, Note n° 426 du délégué au patrimoine de l'armée de Terre au directeur du musée de l'Armée, 06.07.1994.

¹⁷ MA, BE n° 2001.80, Commandement des Forces françaises stationnées à Berlin, Annexe à la note de service n° 2716/CFFSB/EM/B3 du 31.05.1994.

¹⁸ *Ibidem*.

ont été mis de côté pour rester à Berlin et être exposés au futur musée de la présence Alliée – l’actuel musée des Alliés / Alliierten Museum¹⁹. Enfin, comme le prévoit la loi française, les emblèmes des régiments dissous sont transférés au Service historique des armées, à Vincennes²⁰.

II. Une valorisation par l’exposition

Pour des raisons d’absence d’espace, d’une part, et en raison de travaux d’ampleur au musée, d’autre part, il faut attendre 2008 pour que ce soit exposée la majeure partie de ces objets. En effet, depuis le milieu des années 1990, le musée de l’Armée a obtenu d’importants crédits destinés à le moderniser : c’est le projet ATHENA (acronyme *Armes, techniques, histoire, emblématique, nation, armée*). Outre la rénovation de l’existant, le musée est sollicité par la présidence de la République française en 1997 pour réaliser une nouvelle exposition permanente sur la Seconde Guerre mondiale dans le cadre du 60^e anniversaire de l’Appel du 18 juin 1940, en l’an 2000, puis, en 2004, pour accueillir un nouvel espace dédié à l’action publique et politique du général de Gaulle, l’Historial Charles de Gaulle. Cet espace multimédia interactif ouvre ses portes en février 2008²¹. La gestion de ces grands chantiers muséographiques explique également la petite incongruité administrative concernant les numéros d’inventaire attribués aux objets collectés : en raison du volume important d’objets collectés – 261 sans compter les items documentaires – et des projets muséographiques à venir, les chargés de collections n’ont pas eu le temps de les traiter immédiatement. Ce n’est qu’à partir de l’automne 2000 que le traitement administratif et documentaire a pu être effectué. Finalisé en 2001, il explique que ces objets acquis en 1994 ont reçus des numéros d’inventaire débutant par « 2001 »²².

La finalisation de ces deux grands projets, couplée à la rénovation des espaces chronologiques de la période dite moderne, « 1871-1939 » en 2006, libère du temps à l’équipe de conservation du musée pour travailler à l’exposition de la période guerre froide grâce aux objets collectés à Berlin en 1993. Ceux-ci forment le cœur d’une exposition temporaire intitulée *Au cœur de la guerre froide : les forces françaises à Berlin. 1945-1994* et située dans le prolongement des espaces consacrés à la Seconde Guerre mondiale. En effet, à la fin de ces salles, un espace de taille modeste (35 m²) n’était pas occupé et a pu être aménagé afin d’accueillir cette exposition²³. Le musée avait alors choisi cette thématique car les seules collections disponibles afin d’évoquer la guerre froide étaient celles collectées en 1993 à Berlin. Depuis, l’acquisition d’œuvres et d’objets de l’après 1945 est devenu l’un des axes majeurs de la politique d’acquisition de l’établissement²⁴.

Du point de vue scénographique, l’exposition était visuellement assez chargée – dans le prolongement de ce qui était en place dans les salles consacrée à la Seconde Guerre

¹⁹ MA, BE n° 2001.80, Commandement des Forces françaises stationnées à Berlin, Note de service n° 2716/CFFSB/EM/B3 du 31.05.1994, p. 1.

²⁰ *Ibidem*, p. 3.

²¹ Collectif, *Projet scientifique et culturel du musée de l’Armée*, Paris, Musée de l’Armée, 2019, p. 24-30.

²² Discussion orale avec M. Jordan Gaspin, chargé d’études documentaires principal au département Contemporain du musée de l’Armée, le 27.06.2024.

²³ *Ibidem*.

²⁴ Ariane James-Sarazin, « Mécanique et physiologie de la collection. Acquérir au XXI^e siècle : la politique du musée de l’Armée », dans François Lagrange, Sylvie Leluc et Christophe Pommier (dir.), *Toute une histoire ! Les collections du musée de l’Armée*, Paris, Gallimard / Musée de l’Armée, 2022, p. 66-73.

mondiale – en raison de la reproduction en grand format de photographies sur les murs afin de contextualiser au mieux les lieux et les événements qui se sont déroulés à Berlin entre 1945 et 1994. À ces photos répondait des affiches originales, encadrées, provenant des collections du musée et certains des panneaux indicateurs collectés en 1993. Enfin, le cœur de l'exposition était constitué par les uniformes provenant de l'état-major des FFSB, également collectés en 1993.

Inaugurée en juin 2008, cette exposition n'était censée durer que six mois... mais elle est finalement restée en place près de douze ans ! Elle avait trouvé son public – des visiteurs qui ne connaissaient pas l'histoire de la présence française en Allemagne et qui étaient heureux de découvrir un aspect peu connu de la Guerre froide – et permettait au musée de marquer sa volonté de traiter l'histoire militaire de la France au-delà de 1945. À la fin des années 2010, alors qu'il était question d'agrandir le musée de l'Armée et de créer de nouveaux espaces, dont des salles dédiées à la guerre froide, la direction a décidé de la fermeture de l'exposition *Au cœur de la guerre froide : les forces françaises à Berlin. 1945-1994*. Du fait de son sujet très spécifique, celle-ci n'avait plus lieu d'être, d'autant plus que sa scénographie et sa signalétique, conçues pour durer quelques mois, commençait à se détériorer²⁵.

L'exposition a fermé ses portes au début de l'année 2020. Les collections sont retournées dans les réserves et l'espace libéré accueille désormais *Le petit laboratoire de l'Histoire*, un nouvel espace de médiation destiné au jeune public qui peut compléter sa visite des salles Seconde Guerre mondiale en essayant des uniformes ou en s'amusant avec des jeux de décryptage.

III. Quel rôle pour cette collection dans le projet d'extension et de transformation du musée de l'Armée ?

À l'heure actuelle, le musée de l'Armée possède des collections relatives à la guerre froide mais ne dispose pas d'espace permanent pour les présenter, à l'exception d'un seul, un peu particulier car entièrement composé d'éléments multimédia, l'Historial Charles de Gaulle.

Depuis 2022, et, théoriquement, jusqu'en 2030, le musée de l'Armée est engagé dans un vaste projet de transformation et d'extension de sa muséographie et de ses espaces d'accueil, le projet MINERVE (acronyme de Mémoire, INvalides, Engagement, Recherche, Visite Évolutive). En ce qui concerne les espaces d'exposition permanente, les salles présentant la Seconde Guerre mondiale vont être entièrement réaménagées, tandis que quatre nouveaux espaces seront créés :

- Un premier, qui vient tout juste d'ouvrir (juillet 2024), présente l'histoire de l'Hôtel des Invalides, de sa construction à nos jours ;
- En 2028, le musée ouvrira un espace sur l'actualité des engagements militaires. Le thème des armées françaises sera expliqué au public sous un angle historique ;

²⁵ Discussion orale avec M. Jordan Gaspin, chargé d'études documentaires principal au département Contemporain du musée de l'Armée, le 27.06.2024.

- Entre 2029 et 2030, deux espaces complémentaires verront le jour : le premier sur l'histoire de la colonisation et de la décolonisation, le second sur la guerre froide et ses suites, jusqu'à nos jours²⁶.

En effet, il est étonnant de constater qu'en 2024, le parcours chronologique permanent du musée de l'Armée s'arrête en 1945, soit près de 80 années de silence, alors même qu'il devrait, en tant que musée d'histoire militaire, se faire l'écho des dernières décennies du ^{xx}e siècle.

Pour remédier à cela et commencer à travailler à ce futur espace dédié à la guerre froide et à ses lendemains, un groupe de travail a été créé, copiloté par les auteurs de cette contribution. L'une des premières conclusions des travaux et échanges menés démontre que le caractère très éclaté des événements, des lieux et des conflits de cette période se prête plus à un parti pris thématique que chronologique pour l'organisation des futures salles. Même si la France et son armée seront, comme il se doit, le fil rouge des futurs espaces, ceux-ci ne sauraient faire l'impasse sur la dimension planétaire de la guerre froide, les conflits périphériques et leurs incidences sur l'attitude de l'Hexagone : les points de vue nationaux et internationaux se feront donc systématiquement écho.

À cet égard, la création d'une sorte de galerie introductive fournissant les principaux repères temporels, géographiques et biographiques de la période. Malgré sa proximité chronologique, celle-ci est mal connue du grand public, à qui nous devons donner des repères. Sans préjuger du séquençage qui sera finalement adopté, un certain nombre de thématiques principales devraient structurer le nouveau parcours soit sous la forme de sections dédiées, soit en étant disséminées tout au long de la chronologie ou au contraire, concentrées à un moment précis. Ces dernières sont d'ores et déjà inscrites dans le dernier projet scientifique et culturel²⁷ de l'établissement (2019). Mais à ce stade, leur imbrication, leur organisation et leur enchaînement ne sont pas encore fixés. Les principales thématiques sont aujourd'hui les suivantes :

- L'affrontement Est / Ouest : il nous faudra expliquer le contexte d'un monde bipolaire, articulé autour de deux superpuissances et de leur affrontement multidisciplinaire. Tout cela en expliquant la position singulière adoptée par la France sous la conduite du général de Gaulle, qui tend vers deux directions complémentaires : s'affranchir d'abord, au sein du monde occidental, de la tutelle américaine ; dépasser ensuite la logique des blocs pour s'imposer sur la scène internationale et ne pas laisser aux deux grands le monopole des initiatives, sachant que dans l'opinion française, existe une très forte adhésion populaire au communisme ;
- Le mur de Berlin et sa chute : bien plus que l'effondrement de l'URSS qui relève davantage du contexte historique, le sort de Berlin est perçu dans l'imaginaire collectif comme la principale illustration de la guerre froide, dont le triptyque « blocus, construction, puis chute » correspond d'ailleurs aux phases clés de la guerre froide ;

²⁶ Ariane James-Sarazin et Léa Charliquart, « Le projet MINERVE », dans F. Lagrange, S. Leluc et C. Pommier (dir.), *Toute une histoire ! op. cit.*, p. 252-253.

²⁷ En France, le projet scientifique et culturel est le premier document opérationnel et stratégique qui définit l'identité et les orientations d'un musée. Référence commune pour l'équipe du musée et sa tutelle, il engage l'une comme l'autre sur le devenir de l'établissement, tant du point de vue scientifique que de celui de sa politique des publics.

- Les conflits entre 1945 et 1991 : à travers ces conflits, nous explorerons la dimension proprement militaire de la Guerre froide, mais aussi l'émergence politique du tiers monde. La France intervient dans certains d'entre eux (Corée, Suez, Liban, Afrique), mais pas ou peu dans les plus importants (guerre civile chinoise, crise de Cuba, guerre du Vietnam, Afghanistan, conflit israélo-palestinien). Cependant, il conviendra de ne pas oublier d'autres tensions qui ont marqué durablement les contemporains (Angola, Amérique centrale, Chili, Biafra, révolution iranienne, conflit Iran-Irak, guerre des Malouines...). Les conflits post-1991 seront également abordés, d'autant plus que la France en est pleinement actrice : guerre du Golfe, ex-Yougoslavie, Rwanda, Afghanistan, Irak...
- Le nucléaire militaire : l'arme nucléaire, par sa capacité de nuisance absolue, produit un effet dissuasif radical et implique de repenser les stratégies militaires et les relations internationales. Aussi, l'avènement d'un monde nucléaire, le concept de dissuasion, la menace de la prolifération, la possibilité d'une troisième guerre mondiale nucléaire devront être explicités. La stratégie nucléaire de la France depuis 1956 occupera une place centrale ;
- L'industrie militaire française et le réarmement post-1945 : l'indépendance et la souveraineté militaire de la France – l'un des grands principes gaulliens – sont en effet au cœur de la Guerre froide de la France ;
- Le terrorisme ; il rythme tout l'après 1945, particulièrement les années 1960-1990. Nous devons apprendre aux jeunes générations que le terrorisme n'est pas un phénomène nouveau, qui caractériserait l'actualité la plus brûlante.
- L'espionnage ; dans la réalité aussi bien que dans la fiction, l'espionnage étant un thème important de la guerre froide²⁸.

À ces thématiques principales pourront venir se greffer certains approfondissements, selon des modalités qui restent à définir. Parmi eux, nous avons ciblé la présence française en Allemagne et en Autriche. Une partie des visiteurs sera sensible à cette thématique, pour avoir servi dans ces pays durant son service militaire. De manière plus globale, la relation franco-allemande mérite un éclairage attentif, d'autant plus que le musée de l'Armée conserve des collections témoignant de cette présence, en particulier à Berlin. La conscription et le service militaire national, la dimension européenne ou encore l'antimilitarisme en France seront d'autres thèmes secondaires que nous comptons inclure dans ces futurs espaces²⁹.

En conclusion, nous ne pouvons qu'insister sur l'importance de ces collectes d'objets pour un musée d'Histoire tel que le musée de l'Armée, bien que cela vaille bien évidemment pour de nombreux musées qui se sont donnés pour objectif de garder la mémoire d'un événement ou d'une période particulière. Sans l'opportunité exprimée par le commandement des forces française stationnées à Berlin en 1993, d'une part, et l'attitude positive du musée de l'Armée, d'autre part, rien, ou presque, n'évoquerait aujourd'hui la présence française en

²⁸ Collectif, *Projet scientifique et culturel du musée de l'Armée*, op. cit., p. 77-82.

²⁹ *Ibidem*, p. 82.

Allemagne et en Autriche, en général, et à Berlin, en particulier, dans les collections nationales françaises... au détriment de la mémoire, tant française qu'allemande.

Sans cette collecte, le musée de l'Armée n'aurait pas pu organiser l'exposition *Au cœur de la guerre froide : les forces françaises à Berlin. 1945-1994* en 2008. Durant plus de dix années, celle-ci a permis à de nombreux visiteurs de découvrir l'histoire du secteur français de Berlin et des unités militaires qui en avaient la charge. À l'heure actuelle (septembre 2024), à l'orée de l'ouverture à venir d'espaces muséographiques permanents dédiés à la guerre froide et ses lendemains, ces collections constituent encore une part importante des fonds du musée portant sur cette période. Depuis, de multiples acquisitions concernant la guerre froide ont permis de renforcer les collections du musée en la matière. Toutefois, en ce qui concerne la présence française en Allemagne et en Autriche, peu de choses sont entrées depuis en collections³⁰. Preuve, une fois de plus, de l'importance de la collecte opérée *in situ* en 1993.

Bibliographie :

- Christian Brumter, *Les Français à Berlin, 1945-1994*, Paris, Riveneuve éditions, ministère de la Défense, 2015.
- Collectif, *Berlin : des Français au service de la liberté, 1945-1994*, Paris, Sirpa Terre, 2004.
- Collectif, *Projet scientifique et culturel du musée de l'Armée*, Paris, musée de l'Armée, 2019.
- François Lagrange, Sylvie Leluc et Christophe Pommier (dir.), *Toute une histoire ! Les collections du musée de l'Armée*, Paris, Gallimard / musée de l'Armée, 2022.
- Jean-Pierre Reverseau et François Lagrange, *Les Invalides : L'État, la guerre, la mémoire*, Paris, Gallimard, 2007.
- Georges-Henri Soutou, *La Guerre froide de la France, 1941-1990*, Paris, Tallandier, 2018.

³⁰ Nous ne pouvons ainsi mentionner que le don fait en 2001 par un ancien militaire français ayant servi en Allemagne, de deux étuis à cigarettes (n° 2001.4.2 et 2001.4.3), par ailleurs relativement anecdotiques au regard des objets collectés en 1993.